



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

Assemblée Générale Ordinaire Fédération française de Jeu de Balle au Tambourin du 19 janvier 2019 à Montpellier

Statut du compte rendu : ☐ Projet pour avis ☐ Validé pour diffusion ☒ Approuvé définitivement

Clubs présents ou représentés : AST Aigues Vives, TC Aniane, ASSE-CMCAS, TC Balaruc, Beauvais OUC, ST Bellovaque, TC Bessan, PC Beuvrages, CO Castelnau de Guers, TC Causse de la Selle, AS Cazouls d'Hérault, TC Cournonsec, AFT Florensac, TC Gignac, Gignac le Nerthe TC, USGT Grabels, TC Jacou, ST La Chapelle aux Pots, COLC La Penne sur Huveaune, TC Lavérune, TC Mèze, TC Monceaux sur Dordogne, TC Montarnaud, ST Montpellier, ANOT Narbonne, TCL Notre Dame de Londres, ES Paulhan, TC Les Pennes Mirabeau, US Poussan, SC St Georges d'Orques, Foyer Rural St Mathieu de Trévières, St Pons de Mauchiens, St Victoret ST, TC Teyran, US Usclas d'Hérault, TC Vendargues, Vendémian Tambourin, TC Viols le Fort.

Instances présentes ou représentées : Ligue Occitanie, Ligue Paca, CD11, CD13, CD34, CD59, CD60

Clubs absents : STC Argentat, TC Cournonterral, Hasnon ST, Jarnac ST, Lattes, CEG Limoux, ALT Lunel, TC Pignan, TC St Jean de Cuculles, ST Aixonnais, TC Vinassan,

Instances absentes : CD19

Ordre du jour :

1. Election du représentant de joueurs de Nationale au Comité Directeur (vote)
2. Compte rendu moral du Président de la FFJBT (vote)
3. Rapport d'activité des différentes commissions
4. Information relative aux modifications aux règlements
5. Bilan financier de la saison 2017 – 2018 (vote)
6. Budget de la saison 2018 – 2019 (vote)
7. Questions diverses

Identification du quorum :

- 67 représentants (1923 voix) sont présents sur 85 (2258 voix) convoqués.

Le quorum étant atteint, Yvan BUONOMO, Président de la Fédération ouvre la séance de l'assemblée générale ordinaire par la mise en place de la Commission Electorale.

Mise en place de la Commission Electorale

Conformément à l'article 19 des statuts, la Commission Electorale veillera à la régularité des votes lors de cette Assemblée Générale Ordinaire.

La Commission se compose d'un président, et de deux assesseurs. Philippe TRUJILLO est le Président et ses assesseurs sont Sébastien SERIEYS et Daniel LEBOUCHER.

1. Election des Représentants des Présidents de Clubs de Nationales

Lors de l'assemblée générale électorale de novembre 2016, le poste au sein du Comité Directeur de représentant des « joueurs de Nationale » a été laissé vacant faute de candidats. L'appel à candidature réalisé l'an lors de la précédente assemblée générale, tout comme celui réalisé pour cette assemblée générale 2018 est resté sans candidat. Le Président de la fédération déplore qu'aucun joueur de Nationale ne se soit présenté pour défendre et garantir les intérêts de ses pairs au sein du Comité Directeur. Malheureusement, il faudra faire sans encore une année.

2. Rapport Moral présenté par Yvan Buonomo, Président de la Fédération.

Après avoir remercié l'ensemble des représentants de clubs présents, le Président, Yvan Buonomo, présente son rapport moral :

« Merci à toutes et à tous d'être là pour cette assemblée générale ordinaire dont la date a dû être repoussée suite à l'annulation de la dernière réunion par la Préfecture en raison du mouvement des « Gilets Jaunes ».

Je voulais féliciter en premier lieu Gautier Vidal et son équipe pour leur titre de champion du Monde en Salle décroché en décembre 2017 dans la banlieue de Barcelone. Je félicite aussi Patrice Charles et ses filles qui terminent vice-championnes du monde, s'inclinant de peu en finale.

Je voulais également mettre en avant la qualité du jeu produit par les équipes de France jeunes lors de la dernière coupe de l'amitié. Nous sommes passés très très proche d'une première victoire dans cette compétition avec 3 victoires tricolores et 2 défaites bonifiées. Bravo et merci pour leur implication et leur travail aux sélectionneurs de ces équipes de France : Frédéric Gounel, Tristan Marty, Patrick Bourniquel, Daniel Galant et Patrice Charles. Mention spéciale à Mikael Levis et Matthieu Arrazat qui malgré leur jeune âge, mais avec toute notre confiance, ont montré une grande maturité dans leur fonction de sélectionneur.

Je tiens ensuite à remercier les membres du Comité Directeur qui se sont impliqués dans le bon déroulement de notre 2ème année à la tête de la Fédération. Le travail réalisé au sein du Comité Directeur est essentiel pour le développement de notre discipline. Il œuvre notamment à faire évoluer les règlements et mettre en place une meilleure organisation des compétitions.

Le Comité Directeur a décidé de mettre en place il y a quelques mois une mission d'accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Il s'agit d'un outil au service de la consolidation et du développement des structures associatives permettant de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui. Cette démarche, qui est intégralement financée par des partenaires externes constitue une opportunité pour définir collectivement une démarche d'accompagnement des activités, des services et des structures (notamment en ce qui concerne la fabrique). L'objectif du DLA est de favoriser à la fois le développement, le renforcement et la professionnalisation des structures associatives et de permettre la création ou la pérennisation des emplois. Je remercie Valérie Sanchez, Nicolas Terme, Christian Pille et Christophe Garnier pour leur implication dans la construction de cette démarche et Thierry Alignan qui en a été à l'initiative et qui vous présentera les premières conclusions en fin d'Assemblée Générale.

Depuis 2013, un logiciel de gestion et de saisie des licences a été mis en place. Même si cet outil reste perfectible sur certains aspects, nous avons pu prendre en compte plusieurs requêtes des clubs en améliorant le Logiciel en particulier sur la prise de licence avec une saisie désormais possible à partir du 15 septembre (soit un gain de 15 jours par rapport au début du Championnat en salle). Je vous rappelle la mise en place d'une adresse mail spécifique pour toute demande relative à la gestion des licences et vous demande de bien vouloir l'utiliser : lolita.ffibt@gmail.com ceci afin d'optimiser la gestion des requêtes et y répondre au mieux.

Je souhaite faire un focus particulier sur les arbitres et remercier tout spécialement Célestin Elices pour son implication tout au long de la saison extérieur dans la désignation des arbitres. Alors oui, certains ont peut être

constaté l'absence d'arbitre lors de certains matchs, mais sachez que chaque saison ce sont près de 300 désignations qui doivent être ordonnées et la tâche n'est pas simple avec des désistements de dernière minute. J'en profite pour remercier également les arbitres pour leur rôle essentiel. Nous avons mis en place depuis le début de notre mandat une réunion de pré-saison (à laquelle trop peu d'équipes participent) avec l'ambition de se fixer des objectifs communs (fédération, joueurs, dirigeants et arbitres). Un des axes développé sur la saison passée était la gestion des feuilles de matchs et j'ai eu le plaisir de constater que les résultats ont été conformes aux attentes avec un taux de conformité des feuilles de match de plus de 90%.

Un travail de fond a également été conduit sur la formation des éducateurs. J'y reviendrai plus en détail tout à l'heure dans la présentation du bilan de la commission formation. A ce jour, une cinquantaine de nouveaux éducateurs ont été formés par Célia Delanoy, Carole Ferrier et Gautier Vidal que je remercie pour leur implication pour le développement de notre sport.

Je voulais également mettre en avant le toujours très bon travail réalisé par Boris PONTIER dans la fabrication des tambourins. Comme vous le verrez lors de la présentation des comptes, la fabrique n'est pas encore à l'équilibre financier mais on s'en approche et le DLA devrait nous permettre d'identifier des pistes d'évolutions favorables. Je renouvelle encore une fois le message : « passez vos commandes de tambourin à la fabrique ». La qualité est là, le service est là, le travail bien fait est également là. C'est grâce à vous que nous arriverons à atteindre cet équilibre financier qui nous permettra de garantir la pérennité de l'outil de fabrication et garder ainsi une autonomie dans la fabrication et préserver les emplois et le savoir-faire. J'attire votre attention sur l'anticipation des commandes à l'approche de la saison en extérieur. Pensez à passer vos commandes le plus tôt possible afin d'éviter des délais de fabrication toujours contraints à l'approche de la saison.

Je souhaitais ensuite remercier Michel Blanes qui, malgré le fait qu'il ne soit plus directement impliqué au sein de la fédération, continue à donner de son temps pour assurer les visites de la tambourithèque. De nombreuses visites ont eu lieu au cours de la saison dernière (écoles, association cycliste, 3ème âge...) et nous allons essayer de développer encore la promotion de cet outil de communication pour la saison à venir. La tambourithèque et la fabrique serviront d'ailleurs de support à une visite de près de 200 motards d'un club d'Harley Davidson au mois de juin 2019.

Avant de conclure, j'ai le plaisir de vous annoncer la création de 3 nouveaux clubs au cours de la saison dernière, à Carcassonne et Limoux dans L'Aude et le Sport Tambourin Aixonais dans l'Aisne.

Je félicite également tous les Champions de chaque catégorie (Jeunes et Adultes) de la saison 2018, ainsi que le club de Cournonterral pour son titre de Champion d'Europe en salle, et, les Féminines de Notre Dame de Londres pour leur titre de Championnes d'Europe en Extérieur décroché en Italie face à Cournonsec, une nouvelle fois finaliste malheureux de cette Coupe d'Europe. Nous avions prévu féliciter et récompenser l'ensemble des équipes championnes lors de la soirée du tambourin que j'ai souhaité faire revivre. Malheureusement, nous avons été contraints d'annuler avec beaucoup de regrets cette soirée avec seulement 40 inscrits à 1 semaine de la date.

Je remercie enfin pour terminer Henry De Ruyver et Alain Mendez, journalistes de Midi Libre, qui ont couvert tout au long de la saison en extérieur l'ensemble des compétitions Nationales et nous ont permis ainsi d'avoir une visibilité grand public dans la presse locale. Je souhaite une agréable retraite à Henry De Ruyver, j'espère qu'il continuera à suivre vos exploits sportifs.»

👉 Le Rapport Moral du Président de la FFJBT est mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : 1923

OUI / Avis favorable :	1785 voix (92.82%)
NON / Avis Défavorable :	71 voix (3.69%)
Nul ou abstention :	67 voix (3.48%)

L'Assemblée Générale adopte le Rapport Moral du Président de la FFJBT à la majorité.

A l'issue de son rapport moral, le Président présente l'ensemble des résultats nationaux Sénior, salle et extérieur

A. Championnat de France en Salle 2017/2018 **National Masculin**

Champions de France : Cournonterral

Qualifiés pour la Coupe d'Europe : Cournonterral et Florensac

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cournonterral TC	28	7	7	0	0	91	18	73
2	Florensac	25	7	6	0	1	84	29	55
3	Aigues Vives	22	7	5	0	2	70	55	15
4	Paulhan	17	7	3	0	4	65	65	0
5	Pennes Mirabeau	16	7	3	0	4	67	79	-12
6	Gignac la Nerthe	12	7	2	0	5	46	86	-40
7	Beauvais OUC	11	7	2	0	5	43	88	-45
8	Beuvrages	9	7	0	0	7	45	91	-46

National Féminin

Championnes de France : Paulhan

Qualifiées pour la Coupe d'Europe : Paulhan et Poussan

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Paulhan	38	10	10	0	0	130	60	70
2	Poussan	31	10	7	0	3	118	85	33
3	Pennes Mirabeau	30	10	6	0	4	112	83	29
4	Notre Dame de Londres	25	10	5	0	5	102	90	12
5	Beuvrages	16	10	2	0	8	59	119	-60
6	Beauvais OUC	10	10	0	0	10	46	130	-84

B. Championnat de France Nationale 2

Champion de France : Cournonterral

Accède à la Nationale 1 : Notre Dame de Londres

Relégué en Nationale 2 : Viols le Fort et Poussan

Accède à la Nationale 2 : Aniane, Pignan et Viols le Fort (repêché)

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cournonterral TC	27	8	7	0	1	100	66	34
2	Notre Dame de Londres	25	8	5	0	3	93	69	24
3	Cazouls d'Hérault	25	8	6	0	2	95	80	15
4	Vendémian	12	8	1	0	7	68	101	-33
5	Cournonsec	11	8	1	0	7	59	99	-40

Poule d'accèsion

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Montarnaud (?)	27	8	6	0	2	98	69	29
2	Uclas d'Hérault (?)	25	8	6	0	2	98	83	15
3	Pennes Mirabeau (?)	19	8	4	0	4	88	74	14
4	Poussan (?)	17	8	3	0	5	73	96	-23
5	Viols le Fort (?)	12	8	1	0	7	65	100	-35

Poule de maintien

C. Championnat de France Nationale 1 Féminine

Champion de France : Notre Dame de Londres

Qualifiés pour la Coupe d'Europe : Vendémian et Notre Dame de Londres

Accède à la Nationale 1 F : Florensac et Lavérune

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Notre Dame de Londres	18	6	4	0	2	71	56	15
2	Vendémian	16	6	3	0	3	70	64	6
3	Poussan	14	6	3	0	3	58	68	-10
4	Cournonsec	12	6	2	0	4	57	68	-11

Poule des Championnes

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Florensac (?)	21	6	5	0	1	75	57	18
2	Lavérune (?)	15	6	3	0	3	68	64	4
3	Pennes Mirabeau (?)	15	6	3	0	3	65	69	-4
4	Grabels (?)	9	6	1	0	5	58	76	-18

Poule de maintien

D. Championnat de France Nationale 1 Masculine

Champion de France : Vendémian

Qualifiés pour la Coupe d'Europe : Cazouls d'Hérault et Vendémian

Relégué en Nationale 2 : Notre Dame de Londres et Poussan

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Vendémian (?)	22	6	5	0	1	77	36	41
2	Cournonterral TC (?)	20	6	5	0	1	67	46	21
3	Cazouls d'Hérault (?)	12	6	2	0	4	50	62	-12
4	Cournonsec (?)	6	6	0	0	6	28	78	-50

Poule des Champions

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Monceaux sur Dordogne (?)	21	6	5	0	1	77	55	22
2	Gignac (?)	20	6	5	0	1	75	45	30
3	Florensac (?)	12	6	2	0	4	54	67	-13
4	Poussan (?)	7	6	0	0	6	39	78	-39

Poule de maintien

Le président de la Fédération précise que depuis la proclamation des résultats en Comité Directeur, les engagements des équipes ont été adressés aux clubs.

- En série Nationale 2, le Club de Usclas d'Hérault (non-engagement) a été remplacé par Narbonne (4^{ème} de Ligue) et le club de Montarnaud (rétrogradé pour absence d'équipe de jeunes engagée en Championnat) a été remplacé par Castelnau de Guers (5^{ème} de Ligue).
- En série Nationale 1 féminine, le club de Lavérune (non-engagement) a été remplacé par les Pennes Mirabeau (3^{ème} de la poule d'accession).

3. Bilan des Commissions :

A. Commission statutaire

a. Commission Formation (rapporteur Yvan BUONOMO)

« Je tiens tout d'abord à féliciter et remercier les éducateurs de la ligue Célia Delanoy, Carole Ferrier et Gautier Vidal pour le travail réalisé lors des 6 stages de formation réalisés dans l'Hérault, les Bouches du Rhône et les Hauts de France depuis la mise en place de ce nouveau cursus de formation.

Je félicite Vincent Marchand, qui depuis la fin 2018 a intégré l'équipe de formateurs et pourra ainsi délivrer les formations d'éducateur.

Nous espérons que les nouveaux diplômés transmettront toutes les compétences apprises lors de ces stages aux licenciés dans leur Club.

Une réflexion est à travailler pour les équivalences durant la saison 2018/2019. »

b. Commission Juges et Arbitres (rapporteur Célestin ELICES)

« Une saison lamentable...

A ce jour 82 arbitres officiels sont habilités à arbitrer des rencontres officielles (Hérault : 53, Bouche du Rhône : 14, Oise : 12, Corrèze : 2 et nord : 1). Au cours de la saison 2017/18 il y a eu 286 matchs officiels toutes compétitions confondues (championnat, coupes....)

Certains arbitres se positionnent pour arbitrer et une fois leur convocation reçue, ils font savoir qu'ils sont indisponibles. Cette situation est particulièrement délicate à gérer car en urgence. J'ai été contraint d'effectuer 42 changements de dernière minute contre seulement 8 l'an dernier.

11 nouveaux arbitres ont réussi leur examen au cours de l'examen qui s'est déroulé le 9 mars. Tous les participants ont été contents de faire une préparation avant l'examen écrit et seulement 1 candidat a échoué, preuve que la préparation à l'examen était indispensable. Je me suis également déplacé sur BEAUVAIS et aux PENNES MIRABEAU pour assurer une préparation et faire passer un examen d'arbitre.

Le prochain examen d'arbitre aura lieu le 15 mars 2019 avec une préparation le 8 mars 2019.

Je ne peux également que regretter que cette saison encore, certains joueurs, de certains clubs, ne respectent pas les arbitres. Je souhaiterais que l'accent soit mis au cours de la prochaine saison sur le respect et plaiderait en faveur de sanctions obligeant les joueurs en faute à aller arbitrer dans le cadre de Travaux d'Intérêt Général.

Avant de conclure, je vous informe que 4 clubs disposant d'équipes de Nationale se sont retrouvés en infraction d'arbitrage (quota de match à arbitrer non atteint). Les sanctions financières ont été appliquées en conséquence.

Je tiens enfin à remercier 3 personnes en particulier qui m'ont apporté une aide précieuse au cours de la saison : Patrick Espel (qui a arbitré 38 matchs), Marie-Laure Rapin-Castellino (qui a arbitré 33 matchs) et Virginie Jenté qui m'a aidé à chercher des arbitres de dernier moment. »

c. Commission Médicale

La commission médicale n'est pas encore constituée.

- **Commission Facultatives**

- a. Commission Organisation des Compétitions Nationales : (rapporteur Nicolas TERME)**

Nicolas Terme Président de la commission Championnat étant absent, le Président de la Fédération présente dans les grandes lignes les principales évolutions qui ont été mise en place au cours de la saison dernière et qui ont donné entière satisfaction.

- 1. Le retour de la formule des champions, après consultation et approbation des clubs. Cette formule permettant de remettre de l'enjeu sportif tous les dimanches quelque soit les rencontres.*
- 2. Une réorganisation du calendrier avec le basculement de la coupe de France en fin de saison afin de laisser l'été dédié à la poule des champions et la programmation de la supercoupe au 15 août. Cette décision a permis cette année de faire revivre le tambourin à Pézenas grâce à l'aide du club de Castelnau de Guers avec plus de 500 personnes massées au bord du terrain.*
- 3. La création du 1er trophée CONDOR nouvelle compétition qui avait pour double objectif de faire la promotion des tambourins Condor et offrir aux équipes de Nationale 2 une nouvelle compétition sur un format Coupe. L'histoire retiendra que Cournonterral a été le premier club à remporter ce trophée.*

- b. Commission Règlement, technique et homologation des aires de jeu (rapporteur Thierry ALIGNAN)**

« Mon objectif, en décidant d'assumer le rôle de Président de la commission « règlement, technique et homologation des aires de jeu », était d'une part de remettre à plat l'ensemble des règlements et textes existants, de mettre en place les règlements complémentaires indispensables au bon fonctionnement de la fédération et travailler activement à l'homologation des terrains afin de préserver et protéger ce qui nous permet de continuer à pratiquer notre sport malgré la pression immobilière qui peut peser sur certaines communes.

Je pensais arriver à remplir ces tâches, accompagné des membres de la commission, en fixant comme échéance le mandat de 4 ans. J'ai bien peur aujourd'hui de ne pas arriver à remplir cet objectif compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir.

Une bonne base a tout de même été réalisée avec la mise à jour des statuts en Assemblée Générale Extraordinaire l'an passé et les mises à jour essentielles des règlements intérieur et sportif en salle et en extérieur.

Un gros travail de refonte et de simplification reste encore à conduire et certains règlements doivent encore être écrit, comme le règlement de la formation, même si l'essentiel a été fait avec la mise en place du brevet éducateur du 1er degré (j'en profite pour rappeler que tous les clubs, quelque soit leur niveau, devront disposer à l'horizon de la fin de saison 2018/2019 d'au moins 1 éducateur 1er degré sous peine de sanction financière.) D'autres doivent être mis à jour comme le règlement disciplinaire. Nous avons connu un épisode difficile à franchir en fin de saison. Je ne me permettrais pas d'apporter un jugement sur le fond de ce dossier ni regarder une nouvelle fois en arrière (je préfère me projeter vers l'avenir), mais je voulais plus illustrer mes propos sur une question de forme. Nous nous sommes rendu compte que les faiblesses de certains de nos règlements, (faiblesses que nous avons entrevues), pouvait simplement sur une question de forme être à l'origine de désordres importants.

J'en profite pour faire un appel à volonté. Nous devons faire évoluer notre règlement disciplinaire, avec en particulier une modification de la composition des commissions disciplinaires et d'appel qui ne pourront plus être composées de membres élus au sein des instances (FFJBT, Ligue ou CD). Je remercie d'ores et déjà ceux qui ont confirmé leur volonté de participer à cette instance et ose espérer que nous arriverons à convaincre au total une dizaine d'entre vous à s'investir au sein de ces instances neutres.

Je profite d'avoir la parole, monsieur le Président si vous le permettez pour évoquer les dernières modifications de règlement votées. L'essentiel des modifications concernent des adaptations dont les détails sont repris dans le compte rendu du dernier Comité Directeur du 7 décembre 2018 que vous allez prochainement recevoir.

- Concernant le remplissage de la feuille de match, en cas d'absence de réserve, seule la signature de l'arbitre sera désormais nécessaire.
- Concernant les sanctions, il a été décidé de diminuer de 3 à 2 le nombre de cartons jaunes entraînant la suspension automatique pour un match. Il a également été décidé d'adresser désormais la sanction financière directement au joueur en cas d'avertissement et non plus au club comme cela était le cas auparavant afin de responsabiliser les joueurs sur ces questions de discipline.
- Concernant la promotion du tambourin féminin, la possibilité de sous-classement des jeunes joueuses en première année de leur catégorie a été étendue aux jeunes filles sénior 1ère année qui pourront donc cette saison évoluer en cadet.
- Concernant la coupe de France Homme il a été décidé, à l'instar de ce qui est déjà en place pour les filles, de protéger les 4 équipes qualifiées en poule des champions afin qu'elles ne puissent pas se rencontrer avant le stade des ½ finales.

Deux réformes de fond ont été décidées avec :

- La limitation du nombre de joueurs mutés présents sur la feuille de match à 2 sous peine de match perdu par pénalité, ceci afin de contrôler la très grande volatilité de certains joueurs évoluant en Nationale et préserver les intérêts des clubs.
- la création d'une nouvelle licence « compétition extérieur cordier nationale ». Cette licence, considérée comme une double licence au sein du même club, permettra à un joueur déjà licencié titulaire en série inférieure d'évoluer en série Nationale à la corde sans décompte d'un match de surclassement.

Un travail de réflexion sur certaines règles du jeu est également encore à mener. Aujourd'hui, même si des efforts notables ont été réalisés par le corps arbitral, les dirigeants et les joueurs, certains points de règlement ne sont toujours pas appliqués. Il faudra se poser la question de ce que nous voulons collectivement pour l'avenir de notre discipline. Est-ce au jeu de s'adapter au règlement, ou le règlement au jeu... je pense que la réponse se situe entre les deux.

Comme cela a été évoqué, on ne peut que regretter qu'aucun joueur de Nationale (sur plus de 100 joueurs licenciés) ne se soit senti un minimum concerné pour se préoccuper du développement et de l'avenir de son sport. »

c. Commission Promotion et communication (rapporteur Christophe GARNIER)

« Cette saison la présence média du Sport-Tambourin s'est renforcé dans les médias de l'Hérault et au niveau national avec des apparitions sur TF1.

Il s'avère que la présence dans les médias locaux est une clé pour toucher les journalistes locaux et nationaux à la recherche de sujets.

Pour l'instant seul le département de l'Hérault a établi et appliqué une méthode permettant d'être présent régulièrement dans les médias locaux et, par conséquent, de permettre au Sport-Tambourin d'être présent dans les médias nationaux.

Ce résultat positif a par contre pour conséquence de cantonner, au regard des médias, le Sport-Tambourin à son territoire d'origine.

L'objectif pour l'année à venir est de s'appuyer sur les Comité départementaux, dont certains représentants font partie de la commission, pour développer une actualité à destination des médias locaux.

Concernant les affiches des manifestations fédérales la mise en place de modèles a permis de proposer des solutions clés-en-mains et d'anticiper sur les manifestations. Il reste le problème de la pertinence des illustrations utilisées et de la méthode de production des affiches qui s'est faite en dehors de l'intervention des membres de la commission.

Concernant le fonctionnement de la commission Christophe Garnier a bien noté qu'il faisait tout « tout seul » dans cette commission et que par conséquent il empêcher certainement les initiatives des autres membres de la dite commission. »

d. Commission Haut Niveau (rapporteur Yvan BUONOMO) :

« Le Championnat du Monde en salle en Espagne à Villanueva les 8,9 et 10 décembre 2017.

La sélection féminine, conduite par Monsieur Patrice Charles, a montré un niveau de jeu de très bonne qualité mais malheureusement après un départ en tête les françaises calaient au 8ème jeu en finale. Une nouvelle fois cette Coupe du monde gardera un goût d'inachevé pour la sélection française.

En ce qui concerne l'équipe masculine, ils ont été malmenés pendant les deux-tiers du match de la ½ finale face au Brésil avant de prendre un léger avantage qu'ils ont conservés au fil des jeux suivants pour conclure par une victoire 13 jeux à 9. Lors de la Finale face aux Italiens, Gautier Vidal, sélectionneur de l'équipe de France, n'a pas cédé pas au pessimisme malgré l'avance prise par les Italiens et motivé ses troupes. L'affaire semblait entendue lorsque Français et Italiens changeaient de camp sur le score de 11 jeux à 7 en faveur des Italiens. Un jeu après l'autre la sélection bleue revenait à hauteur des Italiens, égalisant à 11 partout avant de s'imposer 13 jeux à 11 pour ravir la couronne mondiale.

Coupe d'Europe des Clubs en extérieur à Segno en Italie les 7 et 8 juillet 2018

Malheureusement en ce qui concerne les équipes masculines une trop grande différence de niveau existe entre les équipes Française et Italiennes malgré les progrès effectués par nos équipes. J'espère un jour voir une équipe masculine en finale de cette coupe d'Europe.

Pour la première fois dans l'histoire de cette Coupe d'Europe les 2 équipes féminines se qualifiées pour la finale lors de celle-ci l'équipe de Notre Dame de Londres s'imposait face à Cournonsec.

Coupe de l'Amitié – France / Italie jeunes

Cette année, les rencontres amicales France – Italie se sont déroulées à Grabels en France, les 4 et 5 Aout dernier.

La commission avait décidé de confier l'encadrement des équipes à :

- 18 ans filles : Patrice Charles.*
- 18 ans garçons : Mathieu Arrazat et Mickael Levis*
- 16 ans garçons : Patric Bourniquel et Daniel Galant*
- 14 ans garçons : Frédéric Gounel*

Avec 3 victoires et 5 défaites (dont 2 bonifiées) les équipes françaises terminent la compétition avec 11 points contre 13 pour l'Italie. Il aura fallu attendre la dernière rencontre pour connaître l'issue de la compétition. La décision d'accorder la victoire sur tapis vert au moins de 18 ans italiens lors de la première rencontre arrêtée par l'arrivée de la nuit fera certainement discuter pendant longtemps.

Les résultats :

- moins de 14 : une victoire (13-5) et une défaite (13-11)
- moins de 16 : deux défaites (13-8 et 13-5)
- moins de 18 féminines : deux victoire (13-10 et 13-4)
- moins de 18 : deux défaites (10-8 match arrêté par manque de luminosité) et (13-7)

L'année prochaine nos équipes de jeunes se déplaceront en Italie pour la 6ème édition de cette coupe de l'amitié. »

e. Commission France Tambourin (rapporteur Hyacinthe Barral) :

Hyacinthe Barral étant absente et non-excusee aucuns éléments ne pourront malheureusement être présentés lors de l'assemblée générale.

Un bilan sera néanmoins réalisé et adressé dans les prochaines semaines aux clubs.

4. Bilan Financier de la saison 2017 – 2018 :

Valérie Sanchez et Christian Pille, les Trésorière et trésorier adjoint de la Fédération étant absents, Thierry Alignan fait lecture du compte rendu avant de laisser la parole à Mme Beugnet, comptable de la Fédération :

« Le budget prévisionnel soumis au vote lors de la dernière AG présentait une situation financière plutôt « fragile » mais à l'équilibre. Comme vous le constaterez avec la présentation des résultats de l'exercice par la comptable de la Fédération, nous avons clôturé la saison 2017/2018 sur un solde négatif de -1700€ (soit un écart de 3606€ avec le prévisionnel) en raison d'une mauvaise surprise tombée en cours d'année (et non prévue au budget) concernant un redressement demandée par la mutuelle des sportifs de 17 000€ lié à de mauvaises déclaration de nombre de licenciés. Nous avons mis en place un échancier qui se termine en mars 2019 afin d'éponger cette dette. Une réflexion de changement de mutuelle est actuellement en cours.

Nous avons fait le choix par facilité de lecture de présenter un résultat consolidé Fédération / Fabrique, tout en conservant une comptabilité analytique permettant de connaître précisément la situation de chaque entité. Ainsi, la Fabrique réalise un résultat déficitaire de 1215 €. Ce résultat est réalisé grâce à 2 subventions non pérennes représentant 9000 € (Subventions d'investissement et aide à l'embauche), et tient compte de l'amortissement du matériel pour 3800 €. Même si nous ne sommes pas encore à l'équilibre, le résultat net s'est nettement amélioré et nous travaillons activement afin de poursuivre cette lancée sur la saison en cours.

Afin d'aller dans ce sens nous avons travaillé sur un budget prévisionnel 2018/2019 plus détaillé que celui de la saison antérieure afin de pouvoir garantir un réel suivi des finances de la Fédération et de la fabrique et de garantir une situation financière solitaire et durable. »

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Activité en chiffres)

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	Réalisé 2017-2018	<i>Ex. Précédent 2016-2017</i>
Achats consommés Fabrique de tambourins	38 155	43 626
Frais de structure (hors salaires)	51 307	41 013
Haut-niveau & Compétitions	36 615	40 073
Frais de personnel	60 014	62 886
Amortissements Matériels et Agencements	7 295	6 615
TOTAL	193 386	194 213
Bénévolat	5 000	5 000

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT DE L'EXERCICE & SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

RESULTAT & SUIVI DES FONDS PROPRES

RESULTAT DE L'EXERCICE	Réalisé 2017-2018	<i>Ex. Précédent 2016-2017</i>
RESSOURCES	191 686	167 893
CHARGES	193 386	194 213
RESULTAT	- 1 700	- 26 320

ANALYSE DES RESULTATS	2017-2018	2016-2017
FEDERATION	- 485	- 14 375
FABRIQUE DE TAMBOURIN	- 1 215	- 11 946
RESULTAT CUMULE	- 1 700	- 26 321

RESULTAT & SUIVI DES FONDS PROPRES

SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS	2017-2018	2016-2017
REPORT SOLDE ANTERIEUR	96 323	122 643
RESULTAT EXERCICE	- 1 700	- 26 320
SOLDE EXCEDENTAIRE FIN EXERCICE	94 623	96 323

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT DE L'EXERCICE & SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

RESULTAT & SUIVI DES FONDS PROPRES

RESULTAT DE L'EXERCICE	Réalisé 2017-2018	Ex. Précédent 2016-2017
RESSOURCES	191 686	167 893
CHARGES	193 386	194 213
RESULTAT	- 1 700	- 26 320

ANALYSE DES RESULTATS	2017-2018	2016-2017
FEDERATION	- 485	- 14 375
FABRIQUE DE TAMBOURIN	- 1 215	- 11 946
RESULTAT CUMULE	- 1 700	- 26 321

RESULTAT & SUIVI DES FONDS PROPRES

SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS	2017-2018	2016-2017
REPORT SOLDE ANTERIEUR	96 323	122 643
RESULTAT EXERCICE	- 1 700	- 26 320
SOLDE EXCEDENTAIRE FIN EXERCICE	94 623	96 323

COMPTE DE BILAN

COMPTE DE BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2018 (Situation patrimoniale et financière)

COMPTE DE BILAN

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF	
	Brut	Amort.	Net		
IMMOBILISATIONS :	106 826	76 384	30 443	FONDS ASSOCIATIFS	94 622
Matériel Fabrique tambourins	38 972	15 358	23 614	Fonds propres	96 322
Tambourithèque	32 760	28 436	4 325	Résultat de l'exercice	- 1 700
Aménagt et matériels bureaux	35 094	32 590	2 504		
STOCKS MAT. 1ERE ET TAMBOURINS	17 898		17 898		
CREANCES :	26 673	-	26 673	DETTES	31 614
Factures Clients / Clubs à encaisser	10 873		10 873	Fournisseurs factures dues	2 200
Subventions à encaisser	9 800		9 800	Dettes sociales	8 498
Autres créances	6 000		6 000	Autres dettes ou charges à payer	6 810
DISPONIBILITES (Comptes bancaires)	51 222		51 222	Produits constatées d'avance	14 106
TOTAL	202 620	76 384	126 236	TOTAL	126 236

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Le Conseil d'Administration propose d'approuver
les comptes annuels qui se soldent par un
résultat déficitaire de 1700€ et
d'imputer le déficit sur les fonds associatifs, qui
seront diminués à due concurrence.

↳ Le Bilan financier et le Compte de Résultat 2017/2018 sont mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : 1923

OUI / Avis favorable : 1856 voix (96.52 %)
NON / Avis Défavorable : 0 voix (0.00 %)
Nul ou abstention : 67 voix (3.48 %)

L'Assemblée Générale adopte Le Bilan financier et le Compte de Résultat 2017/2018 à la majorité.

5. Vote Budget de la saison 2018 - 2019 :

PREVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019

PREVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019

AFFILIATIONS & PARTICIPATIONS	84 910
SUBVENTIONS	24 950
FABRIQUE TAMBOURINS	65 000
RECETTES DIVERSES	7 750
TOTAL DES PRODUITS	182 610
ACHATS FABRIQUE TAMBOURINS	37 000
FRAIS DE STRUCTURE	41 646
HAUT-NIVEAU & COMPETITIONS	35 400
SALAIRES & CHARGES	59 500
AMORT. MATERIELS/AGENT	7 280
TOTAL DES CHARGES	180 826
RESULTAT	1 784

BUDGET FEDERATION		PREVISIONNEL 2018-2019	RESULTAT 2018
AFFILIATION & PARTICIPATIONS		84 910	84 430
Licences et affiliations	60 000	60 337	
Examen arbitrage / inscription Brevet éducateur	3 810	3 040	
Participation arbitrage	11 500	11 029	
Engagements équipes	4 000	4 560	
Démissions	3 600	2 990	
Amendes	2 000	2 480	
SUBVENTIONS	24 950	28 927	
Subvention Département Promotion tambourin	1 800	1 800	
Subvention Département haut niveau	3 050	3 050	
Subvention Département Rencontres Internationales	3 500	3 000	
Subvention Région	-	-	
Subvention Ministère	5 000	5 000	
CCVH subvention aide loyer	7 000	7 000	
Aide à l'embauche	2 000	3 289	
Q/Part subvention investissement	2 600	11 288	
Perte subvention à recevoir 2017	-	6 000	
VENTES FABRIQUE DE TAMBOURIN	65 000	61 967	
RECETTES DIVERSES		7 750	16 362
Divers (tépés, sponsors, déplacements relatifs,...)	7 500	15 503	
Produits financiers et divers	250	1 059	
TOTAL PRODUITS	182 610	191 686	
ACHATS FABRIQUE DE TAMBOURINS		37 000	38 155
FRAIS DE STRUCTURE		41 646	51 307
Edf / Eau	3 000	2 990	
Fournitures et produits d'entretien	300	346	
Petit matériel fabrique	400	374	
Fournitures Administratives	400	404	
Loyer	6 140	6 156	
Locations machine à affranchir	432	432	
Locam copieur Canon	1 034	1 034	
Maintenance logiciel	540	540	
Assurance RC	1 100	1 088	
Assurance licenciés	8 000	10 304	
Honoraires	4 650	4 652	
Frais de communication	600	262	
Tambourins offerts	3 500	2 249	
Dépacements / Réception administratifs	1 000	9 198	
Frais Postaux	900	913	
Frais téléphoniques	1 500	1 471	
Services Bancaires	350	351	
Affiliations Diverses	1 800	2 003	
Réversion licences	6 000	6 399	
Frais divers	-	141	
HAUT-NIVEAU & COMPETITIONS	35 400	36 615	
Fournitures Equipements des Equipes	3 000	5 828	
Championnat - de 16 ans	3 000		
Engagement des équipes	800	540	
Déplacement Arbitres	15 000	12 883	
Trophées et récompenses	1 400	1 012	
Voyages et déplaç équipes/joueurs/staff	9 000	13 553	
Formation éducateur (frais de déplacements)	3 200	2 799	
SALAIRES ET CHARGES	59 500	60 014	
Salaires bruts	45 500	45 348	
Charges sociales	14 000	13 709	
Provision congés à payer	-	957	
AMORTISSEMENT DES MATERIELS/AGENCEMENTS	7 280	7 295	
TOTAL DES CHARGES	180 826	193 386	
RESULTAT	1 784	1 700	

↳ Le Budget prévisionnel 2018/2019 est mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : 1923

OUI / Avis favorable : 1785 voix (92.82 %)

NON / Avis Défavorable : 71 voix (3.69 %)

Nul ou abstention : 67 voix (3.48 %)

L'Assemblée Générale adopte Le Budget prévisionnel 2018/2019 à la majorité.

6. Questions diverses :

a. Présentation du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

Thierry Alignan, qui a assuré la mise en œuvre et la coordination de cette démarche présente les conclusions issues du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

Il rappelle que le DLA est un outil au service de la consolidation et du développement des structures associatives qui permet de bénéficier d'un diagnostic partagé de la situation, de la capacité de consolidation économique et des besoins d'appui. Il s'agit d'une opportunité pour la fédération de définir une démarche d'accompagnement des activités, des services et des structures visant à définir des outils et axes de travail permettant de consolider et pérenniser la structure. Il précise que le coût de cette démarche (environ 4 000 €) a été intégralement financé par des partenaires externes (DIRECCTE, Caisse des dépôts, Conseil Départemental, CAF et Europe).

Le DLA a été travaillé avec un consultant externe spécialisé en gestion et management et plusieurs membres du Bureau Directeur dont Yvan Buonomo, Valérie Sanchez, Christian Pille, Nicolas Terme et Christophe Garnier. Les Salariés de la Fédération ont également été largement associés tout comme d'autres membres du Comité Directeur, et en particulier Philippe Lecompte et Vincent Marchand.

Le diagnostic a permis d'identifier 3 axes de travail

- **Objectif 1 : Déterminer la future stratégie de développement.**
Réécrire le projet fédéral, faire évoluer le modèle économique (fabrique) avec un inventaire des actions à mettre en œuvre.
- **Objectif 2 : Définir une stratégie de communication et de commercialisation.**
Analyse de la communication existante et élaboration de la stratégie (objectifs, cibles, supports actions...).
- **Objectif 3 : Redéfinir la gouvernance et la répartition des rôles.**
Rapprochement des compétences nécessaires, points de blocage et positionnement des acteurs par rapport au nouveau modèle.

Les grandes lignes de la démarche ont été tracées...

✓ 1 - Sur les axes stratégiques...

Avec comme vision à 10 ans d'exister sur tout le territoire National, ou du moins de développer et consolider la pratique du sport tambourin sur les départements où il est pratiqué (notamment l'Aisne, la Charente Maritime, la Corse où des clubs se créent où sont sur le point de l'être). Cette vision est l'aboutissement de l'objectif stratégique défini pour la période 2019/2024 de **CONFORTER et DEVELOPPER la pratique sportive du tambourin pour en faire une discipline nationale reconnue et structurée** en s'appuyant sur des valeurs :

- Valeur fondatrice : Sport de raquette joué en collectif où chacun doit trouver sa place
- Valeurs liées au sport à construire : Honnêteté, rigueur
- Valeurs liées au loisir à conserver : Convivialité, Camaraderie, Famille

✓ 2 - Sur le modèle économique...

Avec la nécessité de pérennité de la FFJBT avec la conduite d'une réflexion autour du business model avec ou sans fabrique. Le travail conduit s'est attaché à identifier les difficultés immédiates en cas d'arrêt de la fabrique et a conclu au maintien de la fabrique dans le modèle économique envisagé avec un développement IMPERATIF du nombre de licenciés. Cette réflexion a été conduite sans toutefois écarter un échec, avec un plan

de développement passant par la sortie de la fabrique de la gestion fédérale (arrêt, gestion par une autre structure associative, reprise par un acteur indépendant...)

✓ 3 - Sur la stratégie de communication

Qui doit répondre à 3 objectifs majeurs qui sont :

- Accroître la NOTORIÉTÉ
- Rajeunir et DYNAMISER l'image
- Améliorer le TRAFIC sur les événements

Pour cela, un plan d'action devra être mis en place avec l'évolution vers un contenu plus institutionnel, un rééquilibrage des contenus sur le plan National et une amélioration de la communication interne.

Ce diagnostic va être **mis en discussion au sein du Comité Directeur** afin de le recaler, si nécessaire, dans le but de :

- valider les axes stratégiques évoqués au cours du DLA
- valider, les différentes options de modèle économique, voire en envisager de nouvelles
- valider la stratégie de communication en cohérence avec les axes stratégiques, avec le modèle économique
- Etablir la feuille de route par région en retenant les spécificités et les problématiques de chacune dans un cadre global et en cohérence avec les objectifs stratégiques.

Enfin, il sera nécessaire de présenter ce **projet fédéral 2019/2024**, pourquoi pas lors d'une assemblée générale extraordinaire, afin d'obtenir la validation de l'ensemble des à l'ensemble des clubs et instances affiliées sur :

1. les axes stratégiques
2. Le modèle économique
3. La stratégie de communication
4. La feuille de route par région
5. Le calendrier de mise en œuvre
6. Les objectifs à atteindre par les clubs
7. S'engager à respecter les décisions de la fédération

b. Niveau des Equipes Françaises

Au cours des échanges, il est relevé la nette progression des équipes Françaises (tant de club que Nationales) face aux équipes Italiennes. Si les 3 ou 4 équipes de tête de série A restent inaccessibles, les autres équipes sont au niveau.

Le travail produit au sein des équipes de France de Jeunes est également mis en lumière. Il est constaté la progression régulière des sélections tricolores jeunes. Certains regrettent le manque d'implication des meilleurs joueurs Nationaux auprès des jeunes. Il est pris pour exemple le nombre de joueurs de Nationales qui sont venus soutenir les équipes de France de jeunes cet été à Grabels. Ils se comptent sur les doigts d'une main...

c. Développement de la Fabrique

Des questions sont posées sur la stratégie mise en place par le comité directeur pour développer la « Fabrique » et pérenniser cet outil. Il est précisé que des réflexions sont en cours pour développer l'outil sur le volet commercial notamment par une nouvelle interface de commande en ligne en lien avec la refonte du site internet de la fédération. Toutefois, les moyens et les compétences manquent pour faire avancer le projet à la vitesse qui serait souhaitable.

Plusieurs membres de l'assemblée s'interrogent sur l'absence de présentation de chiffres sur la fabrique, hormis la présentation des comptes. Il est précisé que la Présidente de la Commission France Tambourin, Hyacinthe Barral n'a laissé aucuns éléments permettant de faire un rapport d'activité précis aux clubs. Le Président regrette cette situation. Il est précisé qu'un document de synthèse sera réalisé et joint en annexe au compte rendu de la présente Assemblée Générale.

Les conclusions du DLA ont permis de mettre en évidence la fragilité de cet outil, mais aussi l'intérêt majeur que représente la Fabrique pour le Sport Tambourin Français et les pistes d'actions mobilisables pour pérenniser dans un premier temps et développer son activité. IL existe des marges de manœuvre importantes qui devront être mises en œuvre. Les clubs et instances départementales et régionales ont un rôle majeur à jouer.

- Les clubs en jouant le jeu en commandant leurs tambourins Condor à la Fabrique.

- Les instances en mettant en œuvre des programmes d'action visant à développer le nombre de licenciés.

d. Echange autour des évolutions réglementaires

Un échange s'engage avec l'assemblée sur les dernières évolutions réglementaires votées par le Comité Directeur et en particulier les nouvelles licences « compétition extérieur cordier ». Certaines personnes ne comprennent pas l'intérêt de cette nouvelle règle. La raison essentielle qui a incité le Comité Directeur à mettre en place cette règle de valoriser et rendre plus attractif le poste de Cordier en Nationale. Le constat a été fait que ce poste est occupé en majorité soit par de très jeunes joueurs (qui disposent également d'un niveau leur permettant d'évoluer sur les postes de fonds en série inférieure mais qui sont bloqués, pour ne pas dire sacrifiés, en nationale et ne peuvent ainsi pas progresser à d'autres postes), soit des joueurs expérimentés (qui pourraient mettre leurs compétences à profit pour accompagner les jeunes joueurs au sein de leurs clubs respectifs dans des catégories inférieures).

L'objectif recherché est de permettre aux jeunes joueurs prometteurs de s'aguerrir au fond ou au tiers en série inférieure et faire valoir leurs qualités de cordier en Nationale et aux plus expérimentés d'accompagner la progression des jeunes de leurs clubs.

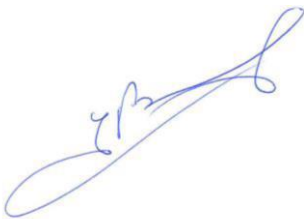
Il est évoqué le risque de détournement de la règle. Il est précisé que comme toute nouvelle règle, il se peut que des failles soient exploitées pour détourner l'intérêt premier. Il est toutefois précisé que des garde-fous ont été posés. D'une part, les licences cordier ne compteront pas dans les 5 licences obligatoires en début de saison. Cette licence étant considérée comme une double licence au sein du même club. Il est également précisé qu'une évaluation sera conduite en fin de saison afin de s'assurer du bienfondé de cette règle et la faire évoluer en cas de nécessité.

Il est demandé d'avoir des précisions sur sa mise en application. Pour l'heure les détails sont encore en cours de réflexion au sein du Comité Directeur. Tous les détails seront communiqués en temps et en heure aux clubs après validation définitive en Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin à 12h00.

Le Président
Yvan BUONOMO

Le Secrétaire Général
Corinne PONS



Annexe : Diaporama présenté en séance

Documents transmis :

- aux membres du comité directeur
- à tous les clubs.